

Le mot de la semaine

par James Chéron
Maire de Montereau-fault-Yonne
Conseiller régional

La semaine des grands tournants

Lundi 11 mai a marqué plusieurs tournants pour notre ville. Tout d'abord avec le début de la phase de déconfinement, qui ne doit pas nous exonérer de continuer à respecter les gestes barrières pour nous protéger mutuellement. 12% des élèves reprennent le chemin des écoles municipales Monterelaises mais ils sont bien 100% à pouvoir bénéficier de la continuité pédagogique grâce à un système double mis en place en lien avec l'Éducation nationale et au choix des parents. Un point hebdomadaire avec les représentants des parents d'élèves et l'Inspectrice de l'Education nationale permet de construire ensemble ces dispositifs.

Lundi 11 mai restera également comme le jour où l'histoire du square Beaumarchais aura changé. De façon doublement dérogatoire aux règles normales de l'ANRU, j'ai effectivement obtenu de l'ensemble des partenaires de l'État l'accord formel et le financement intégral à hauteur de 7,6 millions d'euros du relogement et de la démolition de cet ensemble immobilier. Les 130 familles vont ainsi progressivement déménager. Les souvenirs vont remonter et nul doute que chacun n'en conservera que le meilleur. Le cœur du quartier de Surville va désormais pouvoir entamer sa mue, et nous n'oublierons ni les joies ni les drames qui auront émaillé la vie de ce bâtiment.

Montereau est certes confinée, mais Montereau continue de se transformer !

DU 13 AU 20 MAI 2020



Vendredi 8 mai, élus et représentants des associations patriotiques ont commémoré la Victoire des armées françaises et alliées de 1945. Au cimetière, au Monument aux morts et dans la Cour d'honneur de l'Hôtel de Ville, la cérémonie s'est déroulée dans le strict respect des mesures de distanciation sociale et sans ouverture au public. L'occasion pour Montereau de rendre hommage, malgré l'état d'urgence sanitaire, aux soldats et résistants qui ont combattu pour la France, aux victimes civils, aux déplacés, aux exilés et aux déportés de la 2^e Guerre mondiale.

#MontereauCombatLeCovid19

PRÉCONISATIONS

Le respect des gestes barrières permet de limiter la propagation du Covid-19. Le virus circule toujours alors respectons toujours ces gestes simples :

- se laver les mains très régulièrement
- tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades
- utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter
- éviter les déplacements et les contacts.

Si vous avez des symptômes (toux, fièvre) qui font penser au Covid-19, restez à domicile, évitez les contacts,appelez votre médecin traitant. Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement,appelez le SAMU - Centre 15.

PLUS D'INFOS : N° vert : 0800 130 000 (ouvert 7j/7, 9h-19h)

#MontereauCombatLeCovid19

DÉCLAREZ VOS REVENUS 2019

JUSQU'AU 11 JUIN

En 2020, vous devez toujours déclarer vos revenus 2019. En raison de la crise sanitaire, le gouvernement prolonge jusqu'au 11 juin minuit la possibilité d'effectuer cette démarche. Si vous bénéficiez de la déclaration automatique (vous serez averti par mail ou par courrier), il vous suffit de vérifier. Si vous avez des modifications ou si vous devez prendre en compte des frais réels, des dons, des pensions à déclarer... complétez la déclaration sur votre espace particulier à consulter sur le site impots.gouv.fr ou modifiez votre déclaration papier. Si vous ne bénéficiez pas de la déclaration automatique, rendez-vous directement comme d'ordinaire sur le site www.impots.gouv.fr pour remplir votre déclaration en ligne (ou complétez votre déclaration papier).

#MontereauCombatLeCovid19

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions scolaires et périscolaires sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Toutefois, les demandes de dérogation à la carte scolaire peuvent continuer à se faire uniquement par mail à l'adresse enseignement@ville-montereau77.fr. Si vous avez des besoins en service périscolaire (cantine, APPS), il convient de communiquer à la Vie Scolaire, par mail ou par téléphone, les informations suivantes : vos coordonnées (nom, adresse, téléphone) ainsi que les nom, prénom, date de naissance de votre enfant en précisant vos besoins.

INFOS : tél. 01 64 70 44 13 ou enseignement@ville-montereau77.fr

Association

ÉGLISES OUVERTES

L'église Notre Dame des Nations informe ses fidèles qu'elle sera ouverte au public les dimanches 17 et 24 mai (17h-18h30) avec un protocole sanitaire strict. Notre-Dame-et-Saint-Loup est, quant à elle, ouverte tous les jours de 9h à 17h.

Ce journal vous a été distribué par des agents municipaux volontaires que la mairie a naturellement équipés de masques et de gants, pour les protéger et vous protéger. Bonne lecture !

Toute l'info municipale : montereau77.fr



Directeur de la publication : Adil MOUEFFEK

Rédacteur en chef : Bertrand LECLAIR

Rédaction : Jérôme LEFIER - Fanny DOS SANTOS

Impression - Distribution : MAIRIE DE MONTEREAU

#MontereauCombatLeCovid19

Réussir le déconfinement

Plus de 55 jours de confinement et un virus qui circule toujours. Après huit longues semaines, les Français ont enfin le droit de sortir de chez eux sans attestation. Mais le Covid-19, lui, n'a pas disparu pour autant. Face au risque d'une deuxième vague, le gouvernement a mis en place des mesures strictes pour empêcher l'épidémie de Covid-19 de redémarrer. Respectons-les scrupuleusement, il en va de la réussite du déconfinement !

MOBILITÉ

Depuis le 11 mai, il n'y a plus besoin de fournir d'attestation pour vos déplacements. Désormais, vous pouvez vous déplacer jusqu'à 100 km de votre domicile ou dans tout le dépar-

tement (même si vous parcourez plus de 100 km). Au-delà, vous devrez disposer d'une attestation qui prouve que votre déplacement est justifié (soit pour motif professionnel soit pour motif familial impérieux). Cette attestation est disponible sur mobile.interieur.gouv.fr.

MASQUES

Le port du masque et le respect des règles de distanciation sont obligatoires dans les transports publics (métro, bus, VTC, taxis). Les contrevenants encourront une amende de 135 euros. Les commerces ou certaines professions comme les coiffeurs peuvent imposer le port du masque à leurs clients. Pour équiper l'ensemble des

Monterelais, la Ville effectue cette semaine la distribution de Masques Alternatifs de Sécurité contre le Covid-19 (M.A.S.C.) fabriqués par les volontaires bénévoles de l'Atelier éphémère de Montereau ainsi que dans une entreprise francilienne. Tous répondent aux prescriptions de fabrication de l'AFNOR ou de la DGA. Si vous avez manqué votre tour, vous pouvez appeler la mairie au 01 64 70 71 38. Un agent vous indiquera comment récupérer ces précieux masques.

TRAVAIL

Retourner au bureau est autorisé si des mesures sanitaires sont appliquées. Les entreprises sont incitées à continuer le télétravail et/ou à prévoir des horaires

décalés. Le port du masque n'y sera obligatoire qu'en cas de risque de non respect des mesures de distanciation.

RASSEMBLEMENTS

Sur la voie publique ou dans les lieux privés, les rassemblements sont autorisés, mais limités à 10 personnes. Même règle pour les mariages et autres réunions de familles, pas plus de 10 personnes !

SPORTS

Faire du sport reste interdit dans les lieux collectifs et les espaces couverts tels que les gymnases ou la piscine qui resteront fermés jusqu'à nouvel ordre. La pratique individuelle à l'extérieur demeure autorisée.

Rénovation urbaine

La barre Beaumarchais bientôt démolie

Une bonne nouvelle n'arrive jamais seule comme on dit. Lundi 11 mai, l'Agence nationale de la Rénovation Urbaine (ANRU) a acté la déconstruction et le relogement prochains des habitants de la grande barre du square Beaumarchais. Suite à l'incendie meurtrier du 15 avril dernier, et bien que l'ancienneté du bâtiment ne soit pas à l'origine du drame, le bailleur Confluence Habitat avait demandé de bénéficier d'une mesure exceptionnelle pour enclencher ce processus. Le «Comité d'engagement» de l'ANRU l'a finalement entendu en acceptant le projet et son financement à hauteur de 7,6 millions d'euros. La préfecture a, de son côté, acté la démolition du bâtiment.



OBSOLÈTE

L'immeuble construit dans les années 60 s'apprête donc à tirer sa révérence. Ne correspondant plus aux besoins et aux standards de notre époque, ayant perdu son attractivité, il faisait figure de «verrue» au milieu du

quartier. Sa démolition attendue depuis plusieurs années s'inscrit désormais dans un projet d'ensemble.

PROJET

Une page va bientôt se tourner, une autre peut alors s'écrire

et avec elle, la requalification du square Beaumarchais, pierre angulaire d'une recomposition urbaine majeure du quartier de Surville. Les grands axes de cette opération sont d'ores et déjà définis. Valorisation de la place (marché, plantation, stationnement...), diversification des formes d'habitat (appartements, maisons de ville en accession...), amélioration des espaces publics urbains et paysagés, reconstruction du foyer-logements Bellefeuille, installation d'un carrefour de la réussite avec des centres de formations, construction d'un village associatif pour accompagner la vitalité humaine... le quartier du Square Beaumarchais va pouvoir trouver le nouveau souffle dont il avait besoin.

Tribunes libres

GROUPE “UNION CITOYENNE”

Tribune non communiquée

GROUPE

“UNIS POUR MONTEREAU”

Absents durant les deux derniers conseils municipaux, dix élus du groupe «Vivre au Confluent» dont Lionel VALLEE, ont demandé le 29 avril 2020, la tenue d'une réunion. Or, M. VALLEE étant élu à DIANT depuis le 15 mars, la loi ne permet pas d'être élu dans deux villes différentes. Le Maire a donc légitimement demandé l'avis du Préfet pour préserver les intérêts de la ville d'éventuels contentieux. Sans attendre sa réponse, les dix signataires ont intenté un procès contre la ville, ce que nous regrettions. Nous remercions les 83 bénévoles de l'atelier éphémère qui ont à ce jour fabriqué 11 293 masques sur la base du modèle fourni par l'AFNOR. En complément, la ville a commandé 16 200 masques alternatifs (tous certifiés par la DGA). Depuis le 27 avril, date des premières distributions, tous les Montereais de plus de 6 ans ont pu bénéficier d'un masque gratuit pour se protéger. Dans cette période, nous avons une pensée particulière pour toutes les personnes isolées et en souffrance. Les services de la ville et les associations sont à votre écoute et nous souhaitons vivement que vous puissiez retrouver vos proches rapidement.

Annie Timbert, Présidente du groupe
<https://www.facebook.com/unis.pourmontereau3>

GROUPE

“VIVRE AU CONFLUENT”

Le maire ayant refusé, une nouvelle fois, de réunir le conseil municipal sans aucun argument nous avons été contraint de saisir le tribunal administratif afin qu'il impose cette réunion et son ordre du jour qui vise à :
- diminuer de 50% les indemnités des élus,
- subventionner les associations caritatives qui luttent contre les effets de la crise,
- accorder une prime de 1000 euros aux agents communaux exposés au covid
- accorder 50 euros par enfant privé du service de cantine depuis la mi-mars

Aucun conseil municipal ou même simple instance de concertation ne s'est réuni depuis plus de trois mois à Montereau et de nombreuses décisions ont été prises ou annoncées par le maire, en dehors de toutes validations comme, par exemple, la réouverture des écoles. C'est une première dans l'histoire municipale et un déni de démocratie inquiétant face à une situation qui méritait pourtant concertation et travail en commun. Nous regrettions amèrement d'être ainsi obligés de saisir la justice simplement pour obtenir un fonctionnement régulier des instances légitimes de la mairie.

Yves Jego

Président du groupe de la majorité municipale

#MontereauCombatLeCovid19

En première ligne durant l'épidémie !

Martine Richard, auxiliaire de vie à domicile, nous raconte comment elle vit son métier depuis le début de l'épidémie de Covid-19.

Votre métier a-t-il changé ?

Je m'occupe habituellement de 4 à 5 patients âgés de 86 à 96 ans, à leur domicile. Pour certains, je gère la toilette, l'habillage, la prise de médicaments, et pour d'autres, la prise des repas, les courses et parfois même le ménage. En temps normal, je fais déjà très attention à l'hygiène mais là j'ai redoublé de vigilance. Je désinfecte toutes les poignées de porte, les tables, les toilettes à chaque passage chez mes patients. C'est beaucoup plus de travail et il faut expliquer à chaque fois pourquoi.

Etiez-vous équipée pour faire face à cette épidémie ?

Je n'avais ni masques ni gants et je me suis vite rendue compte qu'il fallait que je me débrouille seule pour continuer à m'occuper de mes patients. J'ai lancé un appel à la solidarité sur les réseaux sociaux et j'ai reçu plusieurs coups de pouce précieux. Une directrice d'EHPAD m'a envoyé une trentaine de masques et un pharmacien m'a dépanné avec sa réserve personnelle, puisque les pharmacies n'étaient pas autorisées à m'en donner en raison de mon statut non libéral. La mairie de Montereau m'a également aidé à m'en procurer quelques-uns. Puis, j'ai reçu une attestation professionnelle m'autorisant à récupérer 3 masques par patient et par semaine, en pharmacie. C'est bien mais trop peu et ça ne correspond pas à mon travail quotidien. Je passe chez certains patients plusieurs fois par jour et je travaille souvent une dizaine d'heures d'affilée donc avec des masques qui ont une durée de vie de 4h, le calcul est vite fait... Cela a duré 5 semaines et aujourd'hui c'est terminé, je n'y ai plus droit. Il y a bien des sites spécifiques pour faire des demandes mais ils ne fonctionnent qu'en référençant des numéros professionnels de médecins, ce que les auxiliaires de vie ou même les aides à domicile n'ont pas, du fait de leur statut indépendant. À partir de maintenant, je vais donc devoir les acheter moi-même...



Psychologiquement, travailler comme ça c'est usant. Nous sommes en première ligne mais il n'y a pas de vraie solution pour nous.

Comment les personnes âgées vivent-elles cette crise ?

Elles ont conscience que l'on travaille dur et que l'on prend des précautions pour les protéger mais elles ont du mal à comprendre ce confinement, pourquoi je ne les emmène plus en courses avec moi... Et puis il y a ceux qui ne supportent plus et se laissent aller donc je fais en sorte de passer du temps avec eux. Pour les personnes âgées, la télévision reste la seule fenêtre sur l'extérieur donc en ce moment, elles sont continuellement exposées à l'actualité concernant le virus. Je leur conseille de s'en tenir aux informations le midi, puis je choisis leur programme pour l'après-midi. Ça leur permet de décrocher un peu... Un de mes patients m'a dit «C'était mieux la guerre, au moins on savait ce qu'il se passait. Là, en sortant de chez soi, on ne sait pas si on va l'attraper ou non. On n'est sûr de rien».

Que pensez-vous du déconfinement national progressif ?

Ma seule peur est d'attraper le virus et de contaminer mes patients. Il faut continuer de faire attention, pour se protéger et protéger les autres !

Montereau le 7 sur 7

#MontereauCombatLeCovid19

PORTAGE DES REPAS À DOMICILE

La Ville dispose d'un service de portage des repas à domicile. Les personnes âgées, fragiles, vulnérables peuvent toujours s'inscrire pour en bénéficier.

COMMENT FAIRE ?

- Vousappelez au service municipal du Bel Âge : Tél. 01 64 70 44 69. Un agent municipal se présente à votre domicile pour enregistrer votre demande, dans le respect des règles de sécurité sanitaire. Vous passez commande de vos repas !

#MontereauCombatLeCovid19

PORTAGE DES COURSES

Même pendant la phase de déconfinement, la mairie propose un service exceptionnel de portage des courses.

COMMENT FAIRE ?

- Vousappelez en mairie pour organiser l'heure de vos courses : Tél. 01 64 70 54 36.
- Vous faites vos courses vous-même. Vous réglez vos courses en caisse. Un agent municipal récupère vos courses en caisse et les transporte jusqu'à votre domicile.
- Vous contrôlez votre marchandise et validez le dépôt.

#MontereauCombatLeCovid19

BESOIN DE MÉDICAMENTS ?

Si vous avez besoin de médicaments, les pharmacies de Montereau sont à votre service.

COMMENT FAIRE ?

- Vous pouvez vous rendre dans votre pharmacie habituelle, l'attente est courte.
- Si vous ne pouvez pas vous déplacer, votre pharmacie habituelle peut vous faire livrer vos médicaments ; contactez-la par téléphone muni de votre ordonnance. La mairie assure la livraison si besoin et sur demande du pharmacien.

#MontereauCombatLeCovid19

RESTONS RYTHMÉS ET ACTIFS !

Le déconfinement se faisant progressivement, de nombreuses familles vont encore passer du temps dans leur appartement ou leur maison. Pour cette raison, la mairie continuera de proposer des rendez-vous réguliers avec les animateurs et intervenants municipaux sur la page facebook de la Ville :

- lundi 17h : séance «histoire de la musique à la maison»
- mardi 17h : séance de sport «on bouge à la maison»
- mercredi 11h : activités créatives pour les enfants... et pas que !
- jeudi 17h : séance de yoga «Restons zen»
- samedi 11h : séance de sport «On bouge à la maison»
- et chaque jour du lundi au vendredi
- à 11h30 : l'heure du conte pour les tout-petits
- à 15h : «L'instant culturel» vous emmène découvrir un château, un musée, un parc, un lieu de culture...

Décès

JACQUES PÉROT NOUS A QUITTÉS

Il a chaussé de très nombreuses familles montereaises, du bébé aux grands-parents. Commerçant chaussier depuis 3 générations, Jacques Péröt nous a quittés. Son magasin était situé rue du Docteur Arthur Petit. Homme engagé pour sa ville et dévoué à sa clientèle, il avait été durant de nombreuses années Président des commerçants de Montereau et membre du Comité de la Foire. La Municipalité adresse ses sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

#MontereauCombatLeCovid19

Consommez local !

LIVRAISONS

Malgré le déconfinement, de nombreux commerçants continuent à vous livrer en produits frais ou en plats cuisinés.

• Charcuterie Traiteur -

BLIN Patrice

Livraison possible le samedi matin - Tél. 06 21 80 19 21 ou patriceblin@auvillagegourmand.fr Commande à passer le jeudi avant 18h

• Taoufik Primeur

Livraison possible le mercredi et samedi - Tél. 06 74 29 67 72 Commande à passer 48h avant

• Producteur de volailles

GAEC de Mellereau - Mollet

Livraison possible à domicile le samedi matin Tél. 03 86 38 63

ou 06 88 17 01 71

Commande à passer jusqu'au mardi soir

• Primeur Service Laurent et Sophie

Livraison possible à domicile le vendredi - Tél. 06 77 10 29 36 Commande à passer jusqu'au jeudi midi

• Fromagerie Barthélémy - Goursat

Livraison possible le samedi matin - Tél. 01 64 22 21 64 Commande à passer jusqu'au vendredi 12h

• Boucherie Brette

Livraison possible tous les après-midi du lundi au samedi Tél. 01 64 32 04 59 ou 06 18 91 04 28

Commande à passer la veille pour le lendemain

• Volkan Alimentation

Livraison possible l'après-midi qui suit la commande Tél. 01 60 72 12 74 Commande à passer le matin

• Boucherie Family

Livraison possible tous les jours jusqu'à 20 km - Tél. 09 80 86 80 59 Commande de 10h à 17h

• Beaucoup de restaurants proposent également des plats à emporter ou à livrer.

- L'Anatolie • 01.60.96.74.57
- Siwar • 01.64.31.44.95
- Pizza du Vieux Pont • 01.64.32.98.58
- Le coin des amis • 01.64.32.81.81
- Pizza Jojo • 06.15.12.97.56
- Kiosque à pizza • 01.60.39.06.06
- Domino's pizza • 01.60.74.58.58
- Café du Parc • 06.16.29.38.02
- J. Sushi • 06.21.35.91.11
- Restaurant Assos • 01.60.72.66.14
- Restaurant Sedef • 06.79.66.26.35
- O'Tacos • 01.72.66.75.23
- Sucré-Salé • 06.47.61.66.12
- le Paradis de l'inde • 01.60.96.15.33
- Aux délices de Montereau • 01.60.57.04.84

Offre d'emploi

CHEF D'ÉQUIPE LOGISTIQUE (H/F)

Missions :

- gestion d'une équipe de 20 à 40 personnes sur les secteurs réceptions, préparations et expéditions
- garant du bon déroulement de l'activité logistique
- contact avec les clients pour le reporting
- optimisation des équipes et du développement RH et planification
- remontée d'information

Profil :

Vous disposez d'une expérience minimum et/ou d'une formation en logistique de stockage ainsi qu'une expérience minimum en management d'équipe. Vous êtes un profil proche du terrain. Vous pouvez travailler en 3x8. Vous maîtrisez les outils informatiques.

Postulez directement via : parisjob.com

Retrouvez plus de 1000 offres d'emploi sur Montereau et dans un rayon de 20 km via la plateforme «Jobijoba» consultable gratuitement sur montereau77.fr.

#MontereauCombatLeCovid19

LES SERVICES PUBLICS

DEPUIS LE 11 MAI

• Les services de la mairie assurent la continuité du service public avec des permanences au bureau et en privilégiant le travail à distance. La règle générale étant d'encadrer au maximum les contacts sociaux, l'accueil du public se fait essentiellement par prise de rendez-vous. Informations et démarches : 01 64 70 44 00.

• L'Etat civil ouvre uniquement sur rendez-vous pour les démarches de recensement militaire, les CNI et passeports, les mariages/PACS et les inscriptions sur liste électorale. Pour les déclarations de naissances et de décès, l'accueil se fait sans rendez-vous. Toutes autres démarches par téléphone : 01 64 70 44 00.

• Le Pôle Médical Municipal reste naturellement ouvert et les médecins assurent leurs consultations. Infos : 01 82 34 00 20.

• La Police Municipale est mobilisée et assure, en lien avec la Police Nationale, le contrôle du respect des règles et la sécurité des habitants. L'accueil du public reprend. Le Centre de Supervision Urbaine reste opérationnel 24h/24. Infos : 01 64 70 38 87.

• Le cimetière ouvre au public.

• Le CCAS ouvre et reprend ses horaires habituels.

Infos : 01 60 57 21 02 / ccas.montereau@gmail.com

• La Poste ouvre son bureau en ville haute à partir du 11 mai, en plus du bureau en ville basse.

• La Caisse d'Allocations Familiales fonctionne uniquement sur rendez-vous : 08 10 25 77 10.

• L'activité du réseau de bus SIYONNE reprend quasi-normalement, hormis les courses à destinations des collèges/lycées. Informations : www.transdev-idf.com